

Grand-Couronne Gymnique



Arques : Un week-end en or !

Félicitations à notre team franco-russe NRGYM dont fait parti le Grand-Couronne Gymnique (équipe DN uniquement composée de 3 gymnastes du Grand-Couronne Gymnique et 2 gymnastes russes) pour leur 1ère place aux zones et surtout la qualification pour le Championnat de France, surement en Division Nationale 2. Les performances des russes Anastasiia CHEONG et Alla SIDORENKO ont enchanté les spectateurs (même si Tamara, leur entraîneur, n'est pas du même avis !). Laurena MIENANDI, qui ne cesse de s'améliorer, nous a présenté un superbe double salto au sol. Maeva Gene, très prometteuse et confiante sur la poutre, a réussi sa première participation en équipe nationale. Ne reste plus que la surprenante Hannah BERNIERES qui sans pratiquement aucun entraînement a obtenu la meilleure note au saut ! Une bonne cohésion de groupe, une excellente ambiance, des talents d'interprètes et une gymnastique de haut niveau ont fait la réussite de cette équipe, parfaitement menée par Ludivine LECOQ et Leszek OSKA. Prochain épisode à Bourg en Bresse les 16-17 mai.

Chez les Fédérales B, Léa LE GRAS, Mélina VERMONT, Paloma SIODMAK, Emma BARBOSA, Anaëlle PICARD obtiennent la 12ème place du classement.

L'équipe critérium masculine B/M (Justin LABRO, Jules DUBOIS, Clément SAMSON, Geoffroy ROSSIGNOL) termine 4ème au pied du podium. De petites fautes leur coûtent malheureusement la médaille de bronze. Mais cela reste tout de même un excellent résultat pour NRGYM, qui compte désormais de talentueux garçons dans ses rangs. Bravo à Sébastien et Nicolas, les entraîneurs, qui ne cessent de les faire évoluer.

L'équipe critérium féminine B/M (Angèle LABRO, Léna TAMION, Juline FLAMENT, Sahara SEMELAGNE) finit à la 9ème place, à une place de la qualification. Quelques chutes de trop font qu'elles doivent attendre le classement vertical des autres zones pour espérer participer au Championnat de France en DC3 comme l'année dernière. Résultat semaine prochaine, mais nous restons optimistes car elles totalisent pour le moment le meilleur total de points des équipes en attente.

Bravo à tous, ce fut un super week-end, rempli de belle gymnastique et marqué par une agréable rencontre avec les Russes. Merci aussi aux supporters et parents qui sont venus soutenir toutes les équipes malgré la chaleur de la salle !

Séjours d'été 2014

Les pré-inscriptions débuteront le samedi 26 avril, de 9h30 à 12h, auprès du secrétariat de la Division Population, et se poursuivront jusqu'au vendredi 9 mai aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie.



C.O.C Spéléo

Sortie le samedi 26 avril 2014

Rendez-vous à 14 heures parking du LEP Fernand Léger rue des Coquereaux à Grand-Couronne.
Nombres de places limité, renseignements et inscription : angio@orange.fr

Grand-Couronne Tennis Club

Equipe Hommes plus de 35 ans

Défaite 3/2 contre Saint Aubin lès Elbeuf : Manuel Raby, Régis Hurot, Mickael Gastelais, Vincent Caron, Yves Geffroy.

Centre Aquatique Alex Jany

La compétition masters de ce week-end, organisée par le club Les Requins Couronnais, a réuni près de 100 nageurs de la région Nord-Ouest de la France. Quelques records sont tombés : 5 qualifications des nageurs locaux du club des Requins Couronnais pour les Championnats de France masters et les records de France !

Merci aux bénévoles et à la Municipalité.



Relais Ecoute Parent

Il propose une écoute individuelle à toute personne qui éprouve le besoin de dialoguer sur son rôle de parent.

Le Service est gratuit, anonyme, confidentiel.

Prendre rendez-vous au
02 32 11 53 78.



LE TAMBOUR

De Grand-Couronne

N° 1038
Vendredi 25
avril 2014

Citation de la semaine

" Je n'appartiens à personne :
quand la pensée veut être libre, le corps
doit l'être aussi."
Alfred de Musset



Mercredi dernier, la ville de Grand-Couronne a invité la population au Forum citoyen, dans le cadre des actions de l'Agenda 21.

Ce dernier est, comme son nom l'indique, un plan d'action pour le XXIème siècle. Adopté par 173 chefs d'Etat lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que : la pauvreté, la santé, le logement, la pollution, la gestion des mers, des forêts et des montagnes, la désertification, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, la gestion de l'agriculture, la gestion des déchets.

Mis en place en 2009, l'Agenda 21 de la ville de Grand-Couronne comporte 79 actions. Elles sont le fruit d'une large concertation et d'un travail en partenariat dans la durée, démontrant la volonté de la Municipalité d'instaurer une réelle gouvernance sur son territoire.



Le Forum citoyen s'est déroulé au local jeunes du centre-ville, sous la présidence d'Alain Descamps, Président du Comité de suivi, où l'on pouvait découvrir ou redécouvrir les panneaux de l'exposition retraçant les grandes lignes de l'Agenda 21. Depuis sa mise en place, la commune a réalisé, en partenariat avec le Grand Port Maritime, la réhabilitation du Marais de l'Aulnay qui compte aujourd'hui plus de 2000 visiteurs et permet à la faune et la flore de retrouver de nouveau sa place ; la réhabilitation de la mare aux chênes, aux Essarts ; les animations scolaires (plus de 900 enfants sur l'année 2013), avec l'association CARDERE et la maison des forêts de la CREA ; les promenades éducatives dans la forêt du Rouvray (sorties champignons, les 4 mares) ; la mise en place de l'Epicierie Sociale et Solidaire et de son jardin partagé et à l'échelle internationale, une aide financière à la construction d'une école dans un village africain au Sénégal ; des travaux dans les établissements recevant du public (ERP) pour accueillir dans de bonnes conditions les personnes et surtout les enfants à « mobilité réduite » ; la réduction des déchets avec la mise en place des composteurs dans le quartier des Bouttières ; l'aménagement des espaces verts, de lieux conviviaux comme par exemple le jardin partagé (partenariat entre Habitat 76, la CREA, l'AREHN, la Municipalité et les habitants des Bouttières) qui sera inauguré dans une quinzaine de jours ; la mise en place d'un plan de gestion différencié du désherbage avec les services espaces verts et propreté de la ville ...

Dans son discours, Bénédicte Maeght, première Adjointe au Maire, a souligné que le Comité de suivi se réunit une fois par mois pendant trois heures, pour poser un regard sur l'avancée des actions inscrites dans le document cadre, avec l'aide des pilotes que sont les responsables de division et les chefs de service. Avec Smail Boufnal, Adjoint au Maire en charge de l'environnement, ils ont remercié toutes les personnes qui depuis des années se mobilisent pour que la biodiversité sur le territoire de Grand-Couronne trouve toute sa place.

Beaucoup d'actions sont déjà accomplies et une continuité du travail engagé avec la nouvelle équipe municipale permettra d'alimenter les projets pour l'avenir de notre ville.

ANTI NUISIBLE

- 5 € SUR PRESTATION AU CHOIX (sur présentation du coupon)

Destruction de nids d'insectes (guêpes, frelons, bourdons)
Dératisation
Dépigeonnage Taupes

Tél. 06 88 79 24 23

www.antinuisible76.fr - mail : antinuisible76@laposte.net



Alors on danse !

Les jeunes élèves de 3 à 13 ans du Conservatoire de Musique et de Danse Max Pinchard ont présenté mercredi 16 avril leur spectacle « Le Bal des Enfants » à l'Avant-Scène.



Ensemble de flûtes, bande d'anches doubles, orchestre à vents junior, ensembles à cordes minimes, classes de danses, chorales, toutes les disciplines avaient conjugué leurs talents pour offrir une belle représentation aux parents, familles et amis, venus en nombre. Sur un ton de carnaval, pas de danses et chorégraphies se sont enchaînés durant plus d'une heure. Le public a pu participer sur l'invitation d'Anne-Valérie et de Sophie, à plusieurs danses.

La qualité du travail des enfants et de leurs enseignants a été mis en avant par ce spectacle partagé dans la gaieté.

Le Cabaret des jours heureux



Vendredi 16 mai - Cabaret littéraire, citoyen et musical Compagnie Alias Victor - Tout public à partir de 14 ans Tarif plein : 10 euros - Tarif réduit : 7 euros Réservation conseillée au 02 32 11 53 55 Durée 2h00 avec entracte - Petite restauration sur place A l'Avant-Scène

Le cabaret des jours heureux s'inscrit dans la tradition du cabaret, à la fois littéraire et chanté. C'est un moment consacré aux libertés et résistances d'hier et d'aujourd'hui.

Il propose un voyage poétique, citoyen et musical revisitant les notions d'utopie, d'engagement et de justice sociale, ainsi que la croyance en la possibilité, non du meilleur des mondes mais d'un monde et d'un avenir meilleurs, pour peu que la situation présente ne nous satisfasse pas... Ou comment tâcher de ne rien ignorer de ce qui va mal dans le monde sans y perdre son énergie ni sa joie de vivre !

Marion Berthier, Thomas Rollin, Alain Fleury comédiens-chanteurs ; Alexandre Rasse musicien ; Alain Fleury direction artistique ; Alexandre Rasse direction musicale ; Karine Preterre direction d'acteurs ; Eric Guilbaud et Laurent Mathieu lumières ; Laurent Mathieu images vidéo et régie ; Gisèle Gréau mise en jeu chorégraphique ; Corinne Lejeune costumes ; ALIAS VICTOR production.

A.C.P.G./C.A.T.M./O.P.E.X./VEUVES

Section de Grand-Couronne Cérémonie du 8 Mai 2014

69ème Anniversaire de la fin de la guerre 39/45 : 9h00 - Messe du souvenir à l'église Saint-Martin de Grand-Couronne 10h30 - Rendez-vous place de la Mairie 10h45 - Cimetière des Essarts ; dépôt de gerbes 11h00 - Cimetière de Grand-Couronne ; dépôt de gerbes 11h15 - Rendez-vous à l'Avant-Scène ; allocution de la présidente des Anciens Combattants et de M. le Maire.

Rappel

A cette occasion, la section organise un buffet campagnard à 13h, à la salle festive du Grésil. Prix unique : 24€. Impératif : paiement exigé à l'inscription à notre local (Foyer Soleil), de 10h à 11h30, les vendredis 25 avril et 2 mai ou par téléphone, au 06 16 78 04 81 (M. André Chotard) ; 06 03 03 20 41 (M. Joël Bourmault) ; 02 35 67 95 94 (au local).

Campagne de dératisation 2014

Comme chaque année, une distribution de produits raticides et souricides sera effectuée gratuitement aux résidents de Grand-Couronne sur présentation d'un justificatif de domicile à compter du 2 juin de 8h à 12h et de 14h à 17h et ce jusqu'au 4 juin à 17h, répartie sur trois sites pour Grand-Couronne et trois sites pour les Essarts. Cette distribution se fera avec un véhicule de société de dératisation. Secteur Grand-Couronne : - Place Jean Salen rue Georges Clemenceau, le 2 juin de 8h à 12h. - Parking d'Intermarché, le 2 juin de 14h à 17h.

Médiathèque Boris Vian

La Médiathèque Boris Vian sera exceptionnellement fermée : Vendredi 2 et samedi 3 mai. Merci de votre compréhension.



Semaine du 28 avril au 2 mai (sous réserve de modifications)

Lundi Betteraves, sauté d'agneau, flagolets, Brie, fruit BIO

Mardi Concombre à la vinaigrette, émincé de dinde, frites, fromage BIO, glace

Mercredi Pâté de campagne, pilon de poulet BIO, haricots verts BIO, crème de Gruyère, fruit

Judi Férié

Vendredi Fermé

Médecin de garde

Du samedi après 12 heures au lundi matin 8h ainsi que la semaine après 20h, vous devez appeler le 15.

Police Municipale

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 22h. Astreinte téléphonique : tous les jours, 24h/24h au 02 35 69 00 25

Permanence alcool

Besoin d'une écoute, d'une main tendue : Appelez le 06 73 53 70 44. Demandez Fabrice, laissez-lui un message avec votre n° de téléphone, pour être rappelé, s'il n'est pas disponible immédiatement.

N° vert de l'agglo

24h/24 au : 0 800 021 021 Informations concernant : - déchets, eau, assainissement.

Bus, Téo, Métro

Les horaires en ligne www.tcar.fr ou 02 35 52 52 52

Information commerce

La Ville de Grand-Couronne souhaite la bienvenue au nouveau gérant de l'agence immobilière La Forêt « SARL GUI'HOME », Monsieur HIBON Guillaume, au 67, rue Georges Clemenceau. L'agence est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi, jusqu'à 18h. Tél. 02 78 77 08 09.

Don de sang

Mercredi 7 mai 2014 De 10h30 à 13h Place Aimé Césaire - l'Avant-Scène de Grand-Couronne

Etat-civil

Naissance Paul Prunier

Parainage Nathan et Enzo DEULEY

Permanence sans rendez-vous de M. le Maire

Mercredi 7 mai de 14h à 14h Pour obtenir une entrevue avec M. le Maire, veuillez vous présenter à l'accueil de la Mairie, au jour indiqué ci-dessus.

Allô, Monsieur Le Maire ?

Téléphone 0 800 11 90 13 Mardi 29 avril de 11h à 12h

Pour un jardinage durable des particuliers

La CREA encourage le compostage, la récupération de l'eau de pluie et les bonnes pratiques.

La CREA s'engage pour favoriser les pratiques de jardinage durable des habitants, par la promotion du compostage et de la récupération des eaux pluviales ainsi que par l'animation du Club des jardiniers. En s'inscrivant dans ces démarches, les habitants du territoire contribuent à la préservation de l'environnement.

Des composteurs pour les déchets de cuisine et les déchets verts

La CREA met à disposition différents modèles de composteurs pour l'habitat individuel, permettant de valoriser les déchets fermentescibles (déchets de cuisine et déchets verts du jardin), dans la limite de deux composteurs par foyer.

Les composteurs en bois sont fabriqués artisanalement par un ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) et sont en bois certifié PEFC (gestion durable des forêts). Modèles disponibles :

- Modèle en bois, ouvert, 800 litres Participation de l'utilisateur : 10 € - Modèle en bois, fermé, 800 litres Participation de l'utilisateur : 25 € - Modèle en plastique, fermé, 400 litres Participation de l'utilisateur : 25 €

Un guide du compostage est fourni avec le composteur et téléchargeable sur le site de la CREA : http://www.la-crea.fr/jardinage-du-rable-compostage

Récupérateurs d'eau de pluie

Dans le cadre de sa démarche de promotion du jardinage durable et de préservation de la ressource en eau, la CREA distribue également des récupérateurs d'eau de pluie, dans la limite d'un récupérateur par foyer. L'eau récupérée peut être utilisée pour arroser le potager, les massifs fleuris ou encore nettoyer la terrasse, le mobilier de jardin...

Le récupérateur d'eau est également fabriqué artisanalement par un ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) et est en bois certifié PEFC (gestion durable des forêts).

Des modèles sont disponibles : - modèle 500 litres, participation de l'utilisateur : 90 € - modèle 1000 litres, participation de l'utilisateur : 145 €. Modalités de retrait Informations pratiques Le retrait du matériel se fait sur présentation d'un justificatif de domicile. L'utilisateur n'a pas à régler sur place : il recevra une facture du trésor public à domicile, dans les semaines qui suivront le retrait.

Modalités de retrait Informations pratiques

Si l'utilisateur ne peut pas se déplacer, il lui est possible de faire retirer son composteur ou son récupérateur d'eau par une tierce personne. Dans ce cas, il est nécessaire de fournir un « bon pour pouvoir » complété et signé. Les modèles de formulaires sont téléchargeables sur le site internet de la CREA : http://www.la-crea.fr/jardinage-durable-compostage

Les composteurs et le récupérateur d'eau sont fournis en kit, ils tiennent dans tout type de voiture (il peut être nécessaire de rabattre les sièges). Points de retrait (*) :

- Au Centre Technique d'Équipement de la CREA 82 boulevard Stanislas-Girardin à Petit-Quevilly, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Pour les composteurs et les récupérateurs d'eau et

- Au Pôle de proximité de Duclair 102 rue Guy-de-Maupassant à Duclair, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Pour les composteurs uniquement. (* : dans la limite des stocks disponibles)

Pour plus d'informations :

Allô Communauté 0800 021 021, le numéro vert de la CREA 7j/7, 24h/24.



Un carnaval dans l'espace

C'est avec un grand plaisir que, chaque année, à l'arrivée du printemps, le personnel de la crèche organise un joli carnaval pour ses petits bouts de choux !

Les enfants avaient réalisé, lors d'ateliers créatifs, de belles couronnes à antennes « planètes », des peintures « ciel étoilé », ainsi que des petits extra-terrestres rigolos. Jeudi 18 avril, le jour J, ils ont revêtu leurs capes cosmiques et les ont fait briller dehors sous le soleil de l'après-midi.

A leur retour dans les locaux de la crèche, ils se sont tous assis bien sagement sur des tapis et quelques chaises pour profiter du spectacle qui leurs était présenté par Claire et Coralie. Elles ont fait voyager Nina et Paolo dans les étoiles à bord d'une fusée. Sur la planète Mars ils ont rencontré Bidule le gentil extra-terrestre. Une danse pour clôturer le « Pestacle ! » et tous se sont régalés au goûter sur les tables décorées pour l'occasion !



Essais système d'alerte

Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)



Dans le cadre du nouveau Système d'Alerte et d'information des Populations (SAIP) la Municipalité et le Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de Protection Civile (SIRACEDPC) effectueront le

Mardi 13 Mai entre 9h30 et 12h00

Des déclenchements sonores des sirènes RNA (Réseau National d'Alerte) Nous vous informons préalablement pour éviter toute interrogation ou mouvement de panique.

Rappel :

Le son d'alerte est modulé pendant 3 fois 1 minute, espacées de 5 secondes. Le son de fin d'alerte est non modulé et continu pendant 30 secondes.

En bref ...

A.B.C.L.

L'Association Bouttières Cité Lohéac organise sa traditionnelle Foire à tout le dimanche 11 mai 2014 sur le parking du Centre commercial des Bouttières.

Les inscriptions se font auprès d'un membre de l'A.B.C.L. au 02 35 67 67 34. Pour s'inscrire, il vous sera demandé la liste complète de ce que vous souhaitez exposer ainsi qu'un justificatif de domicile, votre carte d'identité pour pouvoir relever le numéro. Le paiement se fait à l'inscription, le mètre linéaire étant de 3.50€. Pour le règlement, une permanence aura lieu à la salle Camille Robert (parking du Centre commercial des Bouttières) : samedi 3 mai, de 10h à 12h ; lundi 5 mai, de 14h à 17h30 ; mercredi 7 mai, de 14h à 17h30 ; vendredi 9 mai, de 14h à 17h30 ; clôture des inscriptions le vendredi 9 mai.

L'A.B.C.L. vous rappelle que le mardi 29 avril aura lieu une sortie pédestre, organisée par Nicole et Jean. Rendez-vous à 8h15 sur le parking du Centre commercial des Bouttières. Cette sortie se fait près de Bardouville ; les personnes qui ne veulent pas marcher pourront aller au marché de Duclair ; cette sortie se fait en covoiturage. Sinon, rendez-vous à 12h30 à la salle festive où un plateau repas sera servi ; prix de ce plateau : 12€. N'oubliez pas de vous inscrire auprès de Françoise au 02 35 67 67 34.

L'A.B.C.L. vous informe que sa réunion mensuelle d'information aura lieu le samedi 3 mai, à 10h, salle Camille Robert.

